**Introduction**

Les politiques publiques de formation professionnelle continue ont pour finalité le développement des compétences professionnelles de la population active, dans son ensemble ou en ciblant certaines populations jugées prioritaires. Elles ont pour objectifs l’insertion (ou la réinsertion) professionnelle, le maintien et l’évolution dans l’emploi et la mobilité professionnelle (géographique ou promotionnelle). Elles sont mises en œuvre par des institutions publiques. La dimension publique est prise ici dans une acception large donnant le caractère public tant à la démocratie politique (les pouvoirs publics) qu’à la démocratie sociale (les partenaires sociaux). Ces politiques sont au carrefour des politiques d’éducation et d’insertion des jeunes, des politiques de compétitivité économique et des politiques de cohésion sociale. De ce fait, elles constituent un objet de compétence partagée entre l’Etat, les conseils régionaux et les partenaires sociaux.

**Les objectifs du cours**

Le cours a pour objectifs de permettre au futur ingénieur de formation :

* d’être capable de dresser la cartographie des politiques publiques de formation professionnelle continue ;
* d’être capable de repérer les acteurs décisionnaires de ces politiques, leurs compétences, leurs enjeux et leurs outils ;
* d’être capable d’analyser les éléments constitutifs d’une politique publique : objectifs, dispositifs, financement, évaluation.

**La structure du cours**

Le cours ne vise pas à décrire de manière exhaustive la totalité des politiques publiques de formation professionnelle continue mais de donner au futur ingénieur de formation les clés pour en analyser le contenu. Pour cela, le cours propose deux entrées :

* une entrée par les institutions porteuses, à travers deux exemples : les politiques de formation professionnelle continue des conseils régionaux (chapitre 2) et celles des partenaires sociaux (chapitre 3) ;
* une entrée par les finalités à travers l’exemple de la formation des demandeurs d’emploi (chapitre 4).

Il a été fait le choix de grouper la bibliographie à la fin du cours, et non de la détailler dans chaque chapitre. En effet, beaucoup de références peuvent être rattachées à plusieurs chapitres compte tenu de l’imbrication des sujets.